Préparation et promotion de l'Examen de Prévention Santé
À l'Institut Pasteur de Lille

Un Examen de Prévention Santé gratuit financé par l'assurance maladie est proposé aux assurés sociaux du régime général, dès l'âge de 10 ans. Il s'agit d'un examen médical préventif dont le contenu est adapté à l'âge, au sexe, aux facteurs de risque liés à l'environnement social et professionnel, aux habitudes de vie. C'est aussi un moment d'échange avec des professionnels de santé, une écoute et si nécessaire un accompagnement dans la démarche d'accès aux soins et de santé. Il permet de faire le point sur sa santé et repérer les facteurs de risque, de détecter au plus tôt une éventuelle pathologie, de bénéficier de conseils personnalisés et d'obtenir des réponses aux questions relatives à votre santé.

A Lille, l'Institut Pasteur propose cet Examen de Prévention Santé et se met à disposition des acteurs du monde médical et du social pour organiser ces examens, notamment en groupe, avec deux possibilités :

- Soit un acteur arrive à mobiliser environ 10 personnes pour l'examen et prend rendez-vous avec l'Institut, et alors 10 à 15 jours avant la date de l'examen une infirmière peut se déplacer pour faire une sensibilisation pré-bilan et expliquer aux personnes concernées comment cela se passe
- Soit une personne de l'Institut peut proposer un temps d'échange avec des encadrants (de Centres sociaux, les ambassadeurs santé etc.) pour présenter le bilan afin que les personnes puissent ensuite le promouvoir

Contact :
Marion WAWAK
Responsable de la cellule recrutement et partenariats Centre Prévention Santé Longévité.
03 20 87 72 32
marion.wawak@pasteur-lille.fr